

INTRODUCTION



Ados ensemble



Pour chaque enfant
Santé, Éducation, Égalité, Protection
FAISONS AVANCER L'HUMANITÉ

unicef

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Information générale	4
L'UNICEF	6
La Convention relative aux droits de l'enfant	7
Utiliser le coffret pédagogique	12
Guide des utilisateurs	13
Guide des témoignages -	17
Guide des activités	18
Activités d'échauffement :	
① Comme toi, comme moi	20
② Les bons droits	21
③ Entrez dans la ronde	22
Notes	23

Tout le monde sait ce que l'on ressent quand on est mis de côté. Mais pour beaucoup d'enfants dans le monde, l'exclusion fait partie de leur vie quotidienne. Des enfants sont en butte aux préjugés et à la discrimination pour nombre de motifs différents – le sexe, l'origine, un handicap ou une maladie, parce qu'ils ne peuvent pas vivre avec leurs parents ou simplement parce qu'ils sont pauvres. Parfois, le processus d'exclusion commence avant la naissance. La croissance physique et intellectuelle de millions d'enfants à naître est gravement menacée par la pauvreté extrême dans laquelle vivent des filles et des femmes de par le monde.

La pauvreté est à la fois une cause et une conséquence de l'exclusion et de la discrimination. La pauvreté se transmet d'une génération à l'autre : à moins que la génération suivante ait la possibilité de s'instruire, les parents pauvres auront probablement des enfants qui seront pauvres à l'âge adulte. Mais la discrimination et les préjugés ne sont pas inévitables. Personne ne naît intolérant. Les médias, les groupes d'amis, les membres de la famille et les systèmes éducatifs façonnent les pensées de chaque individu et ses sentiments à l'égard des autres. Ils sont peut-être coupables d'encourager et d'entretenir les préjugés et la discrimination, mais ils ont aussi les moyens de les combattre. Les groupes de jeunes et les institutions éducatives peuvent donner aux jeunes l'occasion d'aborder ces questions importantes et de travailler avec eux pour s'élever au-dessus de l'intolérance et de l'injustice.

Il ne sera pas facile d'encourager les jeunes à partager leurs idées et leurs sentiments, et de s'ouvrir aux changements de comportement. Pourtant, ceux qui parviennent à surmonter leurs préjugés pourront contribuer très utilement à la société dans laquelle ils vivent. Ils faut les encourager à regarder au-delà de leur communauté pour comprendre ce qui arrive dans le reste du monde. Les connaissances peuvent donner aux jeunes les moyens d'agir. Néanmoins, il ne suffit pas de leur transmettre une information sur la discrimination. Les jeunes doivent aussi apprendre comment ils peuvent faire quelque chose de positif pour combattre les préjugés et favoriser un comportement intégrateur. Il faut saisir ces occasions sans attendre, afin d'amener des changements réels à l'avenir.

Les dirigeants du monde se sont engagés à combattre la pauvreté et la discrimination dont souffrent les enfants. Mais pour y parvenir, ils ont besoin de l'appui des jeunes. Nous pouvons ignorer ces questions difficiles, ou nous engager activement pour y trouver des solutions. Si nous sensibilisons de manière positive les jeunes aux questions mondiales, nous apporterons des changements bénéfiques pour les générations futures. Le choix nous appartient, mais il sera lourd de conséquences pour bien d'autres que nous.

Information générale

Le coffret pédagogique « Ados ensemble » répond aux souhaits d'enseignants et de personnes qui travaillent avec les jeunes en partenariat avec les comités nationaux pour l'UNICEF¹ dans les pays industrialisés. Ces professionnels se sont inquiétés des descriptions négatives des différences culturelles mondiales diffusées par les médias au lendemain des attentats terroristes du 11 septembre aux États-Unis. Ces peurs et ces préjugés sont encore vivaces aujourd'hui. Le coffret pédagogique « Ados ensemble » s'adresse à tous ceux qui veulent inciter les jeunes à s'opposer activement à la discrimination sous toutes ses formes.

Le coffret pédagogique « Ados ensemble » est structuré autour du thème clé de l'exclusion. Des exercices de simulation et des témoignages d'enfants qui ont connu l'exclusion encouragent les jeunes à s'identifier à d'autres adolescents dont la vie est peut-être très différente de la leur. Le coffret s'adresse à un groupe cible d'enfants âgés de 10 à 17 ans. Il offre un choix de plus de 40 heures d'activités qui stimulent la réflexion. Des modules complémentaires proposent aux jeunes des pistes de recherche, des conseils sur la manière d'aborder les médias et de mener des activités originales qui peuvent attirer l'attention de l'opinion sur le sort des enfants exclus dans le monde.

Lorsqu'ils utiliseront ce coffret, les enseignants et les animateurs professionnels devront faire preuve de sensibilité. Les activités seront d'autant plus efficaces qu'elles seront dirigées par des professionnels personnellement concernés et intéressés par les questions abordées. Les jeunes, et les adultes, qui souhaitent participer à des activités complémentaires s'adresseront au comité national de leur pays qui les conseillera, les soutiendra et leur donnera des renseignements plus précis.

Un volet essentiel du travail des comités nationaux concerne l'éducation pour le développement. Ce coffret donne aux enfants et aux jeunes une occasion précieuse d'étudier comment l'UNICEF protège et défend les droits de leurs camarades dans le monde.

Que fait-on pour lutter contre l'exclusion et la discrimination dans le monde?

Engagement mondial à lutter contre l'exclusion et la discrimination

En mai 2002, des dirigeants mondiaux, des organisations internationales et des enfants se sont rencontrés à l'Assemblée générale des Nations Unies pour la première session extraordinaire jamais consacrée aux enfants. Le document approuvé au cours de cette réunion, « Un monde digne des enfants », est une liste impressionnante de tâches à réaliser, non seulement par les gouvernements, mais aussi par tous les membres de la société – les familles, les écoles, les institutions religieuses, les entreprises et les médias.

À quoi se sont-ils engagés pour mettre un terme à la discrimination?

Un monde digne des enfants

Si un enfant est en butte à la discrimination de quelque nature qu'elle soit, cette expérience l'isole et contrarie son développement. Nous ferons de notre mieux pour faire cesser la discrimination à l'encontre des enfants.

Intégration générale

Chaque pays doit s'efforcer de réduire les différences entre les groupes d'enfants, en particulier:

- La discrimination fondée sur la race
- Les différences entre filles et garçons
- Les différences entre les enfants qui vivent dans les zones rurales et ceux qui vivent dans les villes
- Les différences entre les enfants riches et pauvres
- Les différences entre les enfants handicapés et les autres

Intégration des enfants handicapés

Nous ferons tout pour veiller à l'exercice intégral et équitable, par les enfants handicapés et par ceux qui ont des besoins spéciaux, de tous les droits fondamentaux et de toutes les libertés fondamentales, y compris l'accès à la santé, à l'éducation et aux loisirs, de manière à assurer leur dignité, à promouvoir leur autonomie et à faciliter leur participation active.

Intégration des enfants issus de groupes ethniques et minoritaires différents

Nous prendrons les mesures voulues pour mettre un terme à la discrimination, permettre l'accès aux services et offrir une aide particulière aux enfants autochtones, aux enfants appartenant à des groupes vulnérables et à des minorités, notamment ceux dont les croyances religieuses ou autres sont différentes.

Intégration des filles et des femmes

Les objectifs fixés pour les enfants, notamment pour les filles, seront plus facilement atteints si les femmes:

- Bénéficient de tous les droits et libertés fondamentaux, y compris le droit au développement
- Sont habilitées à participer pleinement, dans des conditions d'égalité, à tous les aspects de la vie de la société
- Sont protégées de toutes les formes de violence, d'abus et de discrimination

Nous sommes résolus à éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des petites filles et à protéger tous leurs droits fondamentaux, notamment le droit de vivre à l'abri des pratiques nuisibles, de l'exploitation sexuelle et de situations qui les obligent à agir contre leur gré. Nous encouragerons l'égalité entre les sexes et l'égalité d'accès aux services sociaux de base, tels que l'éducation, la nutrition et les soins de santé, y compris pour l'hygiène sexuelle et la médecine procréative, les vaccinations et la protection contre les maladies.

Intégration des garçons et des hommes

Nous sommes conscients qu'il faut examiner l'évolution du rôle des hommes dans la société, ainsi que les problèmes auxquels se heurtent les garçons qui grandissent dans le monde d'aujourd'hui. Nous continuerons de prôner le principe de la responsabilité partagée des parents pour ce qui est d'éduquer les enfants, et mettrons tout en œuvre pour veiller à ce que les pères aient la possibilité de participer à la vie de leurs enfants.

L'UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Qu'est-ce que l'UNICEF ?

L'UNICEF a été créé en 1946 pour aider les enfants européens après la seconde guerre mondiale. À l'origine, l'UNICEF s'appelait Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance. En 1950, le mandat de l'UNICEF a été élargi pour englober les enfants des pays en développement. En 1953, il est donc devenu le Fonds des Nations Unies pour l'enfance – tout en conservant son acronyme d'UNICEF.

L'UNICEF est la seule institution des Nations Unies qui se consacre exclusivement aux enfants. Il est entièrement financé par des contributions volontaires.

Quelle est la mission de l'UNICEF ?

L'UNICEF est chargé par les Nations Unies de défendre les droits des enfants, d'aider à répondre à leurs besoins essentiels et de favoriser leur plein épanouissement.

L'UNICEF s'attache à faire bénéficier d'une protection spéciale les enfants les plus vulnérables, notamment les victimes de la guerre, de catastrophes, de la pauvreté extrême et de toute forme de violence ou d'exploitation, ainsi que les enfants handicapés.

L'UNICEF intervient durant les situations d'urgence pour protéger les droits des enfants. En coordination avec les organismes des Nations Unies et les organismes humanitaires, l'UNICEF met l'infrastructure unique dont il dispose pour intervenir rapidement au service de ses partenaires afin de soulager la souffrance des enfants et de ceux qui en ont la charge.

Que fait l'UNICEF aujourd'hui ?

L'UNICEF est présent dans plus de 158 pays et territoires pour trouver des solutions durables aux problèmes que connaissent les enfants et leurs familles. Pendant la période 2002-2005, les cinq priorités de l'UNICEF sont : l'éducation des filles, les soins et le développement du jeune enfant, la vaccination, le VIH/SIDA et la protection de l'enfant.

La Convention relative aux droits de l'enfant

La Convention relative aux droits de l'enfant reconnaît à l'enfant dès sa naissance les libertés fondamentales et les droits inhérents à tous les êtres humains – civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. L'exclusion de la société – pour quelque raison que ce soit – est un déni des droits de l'enfant.

Pour faciliter les recherches, nous présentons ci-après un résumé simplifié des articles de la Convention. Pour la version intégrale de la Convention, prière de se rendre sur le site Internet www.unicef.org.

Article 1 : Les droits de la Convention s'appliquent à toute personne de moins de 18 ans.	Article 2 : Tous les droits s'appliquent à tout enfant, sans exception. L'État a l'obligation de protéger les enfants contre toute forme de discrimination.	Article 3 : Tous les adultes doivent faire ce qui est le mieux pour les enfants. Quand les adultes prennent des décisions, ils doivent penser aux conséquences de leurs décisions sur les enfants.
Article 4 : L'État a la responsabilité de s'assurer que tous les droits des enfants sont protégés.	Article 5 : L'État doit respecter les droits et les responsabilités des parents de guider l'enfant d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités.	Article 6 : Tous les enfants ont droit à la vie et l'État a l'obligation d'assurer la survie et le développement des enfants.
Article 7 : Tous les enfants ont droit à un nom et à une nationalité, ainsi que le droit de connaître leurs parents et d'être élevés par eux.	Article 8 : Tous les enfants ont droit à une identité – à un document officiel prouvant leur identité. Personne ne peut la leur enlever.	Article 9 : Les enfants ont le droit de vivre avec leurs parents, à moins que cela ne soit mauvais pour eux.

<p>Article 10 : Si un enfant vit dans un pays autre que celui où vivent ses parents, il a le droit d'être réuni avec eux dans le même pays.</p>	<p>Article 11 : Les enfants ont le droit d'être protégés contre les enlèvements perpétrés par un parent.</p>	<p>Article 12 : Les enfants ont le droit de donner leur avis ; les adultes doivent les écouter et les prendre au sérieux.</p>
<p>Article 13 : Les enfants ont le droit de s'informer et de faire partager leurs idées, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de quelque autre manière que ce soit, à moins que cela ne soit insultant ou fasse du tort à d'autres personnes.</p>	<p>Article 14 : Les enfants ont le droit de choisir leur religion et leurs croyances. Leurs parents doivent les aider à décider ce qui est bien et ce qui est mal, et ce qui est le mieux pour eux.</p>	<p>Article 15 : Les enfants ont le droit de choisir leurs amis, et de faire partie de groupes ou d'en créer, pour autant que cela ne fasse pas du tort aux autres.</p>
<p>Article 16 : Les enfants ont le droit d'avoir une vie privée.</p>	<p>Article 17 : Les enfants ont le droit d'obtenir des informations qui sont importantes pour leur bien-être, à la radio, dans les journaux, les livres, les ordinateurs ou d'autres sources. Les adultes doivent s'assurer que l'information que les enfants obtiennent n'est pas nuisible et les aider à trouver et à comprendre l'information dont ils ont besoin.</p>	<p>Article 18 : Si c'est possible, les enfants ont le droit d'être élevés par leurs parents.</p>

<p>Article 19 : Les enfants ont le droit d'être protégés de la violence et des mauvais traitements physiques ou psychologiques.</p>	<p>Article 20 : Si un enfant ne peut pas vivre avec ses parents, il a droit à une protection spéciale.</p>	<p>Article 21 : Les enfants adoptés ont droit à des soins et une protection.</p>
<p>Article 22 : Les enfants réfugiés (qui ont été forcés de quitter leur foyer et de vivre dans un pays étranger) ont droit à une aide et une protection spéciales, ainsi qu'à tous les autres droits garantis par la Convention.</p>	<p>Article 23 : Les enfants handicapés ont droit à des soins spéciaux et à une éducation adaptée, ainsi qu'à tous les droits garantis dans la Convention, afin qu'ils puissent mener une vie enrichissante.</p>	<p>Article 24 : Les enfants ont droit aux meilleurs soins de santé possibles, à de l'eau potable, à une bonne alimentation, à un environnement sûr, et à des informations pour les aider à rester en bonne santé.</p>
<p>Article 25 : Les enfants placés dans une institution ou hors de leur foyer ont droit à ce que les dispositions qui ordonnent ce placement soient examinées régulièrement pour s'assurer qu'elles représentent la meilleure solution pour ces enfants.</p>	<p>Article 26 : Les enfants ont droit à une aide de l'État s'ils sont pauvres ou dans le besoin.</p>	<p>Article 27 : Les enfants ont le droit d'avoir de quoi manger et s'habiller, un endroit sûr où vivre.</p>

<p>Article 28 : Tous les enfants ont droit à une éducation de qualité. Ils doivent être encouragés à poursuivre leurs études en fonction de leurs capacités.</p>	<p>Article 29 : L'éducation donnée aux enfants doit les aider à utiliser et développer leurs dons et leurs capacités. Elle doit aussi leur apprendre à vivre dans la paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres.</p>	<p>Article 30 : Les enfants ont le droit de pratiquer leur culture, leur langue et leur religion – ou celle de leur choix. Les groupes minoritaires et autochtones ont besoin d'une protection spéciale pour jouir de ce droit.</p>
<p>Article 31 : Les enfants ont le droit de jouer et de se reposer.</p>	<p>Article 32 : Les enfants ont le droit d'être protégés du travail qui est nuisible pour eux et qui est mauvais pour leur santé et leur éducation. S'ils travaillent, ils ont le droit d'être en sécurité et de recevoir une juste rémunération.</p>	<p>Article 33 : Les enfants ont le droit d'être protégés des drogues nuisibles et du trafic de drogues.</p>
<p>Article 34 : Les enfants ont le droit d'être protégés contre l'exploitation sexuelle.</p>	<p>Article 35 : Personne n'a le droit d'enlever ou de vendre des enfants.</p>	<p>Article 36 : Les enfants ont le droit d'être protégés de toutes les autres formes d'exploitation.</p>

<p>Article 37 : Personne n'a le droit de punir un enfant de manière cruelle, inhumaine ou dégradante.</p>	<p>Article 38 : Les enfants ont le droit d'être protégés de la guerre. Les enfants de moins de 15 ans ne peuvent être forcés à s'engager dans l'armée ou à prendre part aux combats.</p>	<p>Article 39 : Les enfants victimes de conflits armés, de torture, de violence ou d'exploitation ont le droit d'être aidés.</p>
<p>Article 40 : Les enfants en conflit avec la loi ont droit à une assistance juridique et à un traitement juste.</p>	<p>Article 41 : Si les lois du pays où vit un enfant assurent une meilleure protection que les articles de la Convention, ces lois doivent s'appliquer.</p>	<p>Article 42 : Les enfants ont le droit de connaître leurs droits! Les adultes doivent connaître ces droits et les aider à les connaître aussi.</p>
<p>Articles 43 à 54 : Ces articles expliquent comment les gouvernements et les organisations internationales comme l'UNICEF travailleront pour protéger les droits des enfants.</p>		

Introduction



Utiliser le coffret pédagogique

Le coffret pédagogique « Ados ensemble » a été organisé autour de quatre thèmes :

- Module 1 : Exclusion générale
- Module 2 : Discrimination sexuelle
- Module 3 : Discrimination en raison d'un handicap
- Module 4 : Discrimination en raison de l'origine et des croyances

Chaque module présente une série d'activités qui fournissent :

- Une expérience de simulation pour aider les jeunes à s'identifier avec les victimes de l'exclusion.
- Un choix de témoignages sur l'exclusion telle que l'ont vécue des enfants aux quatre coins du monde, mis en rapport avec des articles clés de la Convention relative aux droits de l'enfant et du travail de l'UNICEF.
- Une remise en question des stéréotypes au moyen de citations de personnalités et la présentation objective de faits réels.
- Une expérience d'apprentissage actif pour déterminer les facteurs qui provoquent l'exclusion et la discrimination.
- Des occasions pour que les jeunes mettent leurs connaissances en pratique en effectuant des recherches, en s'engageant auprès des médias locaux et en organisant des campagnes publiques pour soutenir le travail de l'UNICEF.

Le coffret pédagogique contient également des modules supplémentaires pour guider :

- La planification des travaux de recherche et des projets locaux.
- Le travail avec les médias.
- Les campagnes publiques et les activités de collecte de fonds.
- Un calendrier avec les dates commémoratives liées aux thèmes de l'exclusion et de la discrimination.

Le coffret permet de réaliser plus de 40 heures d'activités stimulantes, avec beaucoup de possibilités de travail extrascolaire. Il devrait être utilisé comme un tout car chaque module se réfère fréquemment à d'autres modules, mais aussi parce que les thèmes de l'exclusion se renforcent mutuellement et qu'il est nécessaire de comprendre ces questions complexes dans leur globalité.

Quel rôle les écoles peuvent-elles jouer ?

Les écoles sont l'endroit où de nombreux jeunes rencontrent l'exclusion, sous diverses formes, pour la première fois. Chaque école devrait avoir son propre plan pour lutter contre l'inégalité d'accès, le traitement injuste et toutes les formes d'abus, notamment la violence. Au lieu de considérer les écoles comme une partie du problème, nous devons les voir comme des partenaires avec qui nous construirons une société plus humaine et plus tolérante. Une école, ou un centre de jeunes, qui interdit la discrimination dans ses murs et qui fait comprendre l'équité aussi bien aux enseignants qu'aux élèves est peut-être le meilleur allié de la société dans son combat contre les préjugés, l'intolérance et la discrimination.

Guide des utilisateurs

1

Activités

Chaque activité et chaque thème se rapportant à cette activité sont clairement identifiés par un cercle portant le numéro de l'activité.



Objectifs

Décrivent l'objectif d'apprentissage de chaque activité.



Durée

La plupart des activités peuvent être réalisées en une heure. Certaines nécessitent cependant des recherches qui devront être effectuées à la maison. L'activité peut se poursuivre pendant une autre séance de travail. La durée estimée de chaque activité est clairement indiquée.



Matériel

Pour chaque activité, le matériel requis est clairement indiqué – il sera fourni par l'animateur (par exemple des feuilles de papier, des magazines, de la colle, etc.) ou on le trouvera dans le coffret à la suite de l'activité et il suffira de photocopier les documents. Tout autre matériel utile, comme par exemple un témoignage, est indiqué dans l'activité et se trouve dans d'autres modules du coffret pédagogique.



Méthodes

1. **Travail en groupe** : Ce sera peut-être à vous de former les différents groupes afin d'éviter que des participants ne soient laissés de côté. Il faut essayer d'associer dans un même groupe des jeunes qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Tenez compte de la nature des questions abordées et du fait que certains jeunes du groupe peuvent avoir une expérience directe de la question.
2. **Jeu de rôles** : N'oubliez pas que certains jeunes n'aiment pas se produire en public, encouragez les jeunes à prendre part au jeu, mais sans forcer personne.



Compte rendu et évaluation

1. Après chaque activité, vous passerez en revue cette activité avec les participants et vous répondrez à leurs questions et à leurs préoccupations.
2. Pour les discussions en groupe, assurez-vous que tous les participants du groupe ont leur mot à dire. Par exemple, donnez à chacun trois morceaux de coton (ou d'autres objets comme des perles). Chaque fois que quelqu'un parle (éventuellement même à un voisin !), il doit remettre un morceau de coton (prévoir un chapeau ou une boîte pour les recueillir). Si quelqu'un parle trop longtemps, il peut perdre deux ou même trois morceaux de coton en une seule fois !



Variantes

Le coffret donne des suggestions pour adapter les activités à des compétences ou à des groupes d'âge différents. Il y a deux catégories de participants: de 10 à 13 ans et de 14 à 17 ans. Néanmoins, il est possible d'adapter les activités en fonction du matériel disponible sur place et des préoccupations locales.



Activités complémentaires

Vous pouvez prolonger l'activité, par exemple en lisant un témoignage qui illustre certaines des questions abordées, en faisant une recherche sur le thème ou en développant des idées pour l'action. Vous pouvez inclure ces activités comme élément de la séance, si vous avez le temps, ou les mener comme projet ou devoirs à la maison.

Témoignages

Ces récits ont été choisis et adaptés avec soin pour donner une idée de la vie des enfants dans le monde. Ils peuvent compléter une activité ou être utilisés indépendamment. Les récits servent à présenter des situations réelles que les jeunes connaissent; ils sont fondés sur des histoires vraies, mais certains sont un condensé de l'expérience de plusieurs personnes.

Information complémentaire

Une liste de sites Internet fournit un complément d'information sur les questions abordées pendant l'activité. Ces sites peuvent donner de nouvelles pistes pour l'apprentissage, la recherche et les campagnes de collecte de fonds. Certains sites donnent aux jeunes la possibilité de faire une contribution personnelle.

Glossaire

À la fin de chaque module, un glossaire définit les mots ou les notions les plus difficiles.

Notes

On trouvera à la fin du module toutes les références données dans le module.

Photographies

Chaque module inclut des photographies qui stimulent la réflexion sur chacun des thèmes abordés. Voici quelques questions que vous pouvez poser aux participants :

- Regardez la photographie et dessinez une image qui exprime ce que vous ressentez en la regardant.
- Décrivez l'humeur des personnages sur la photographie : vous semblent-ils heureux, tristes, effrayés ?
- Imaginez que vous êtes l'un de ces enfants. Où êtes-vous ? Qui êtes-vous ? Que faites-vous ? Avec qui êtes-vous ?
- Choisissez une photographie et écrivez un poème ou une histoire à propos de l'image.
- Choisissez une photographie et expliquez ce qui est arrivé juste avant que la photographie ne soit prise et ce qui arrivera après.
- Pour chaque photographie, choisissez un article de la Convention relative aux droits de l'enfant qui résume le mieux la situation.
- Choisissez une photographie pour faire une affiche avec un message sur la discrimination ou l'exclusion, ajoutez une citation ou un slogan à l'image.
- Dans le chapitre intitulé « Les médias, mode d'emploi », lisez les conseils sur la photographie; examinez les photographies pour voir si ces règles ont été appliquées et ce qui aurait pu être fait pour améliorer la qualité des prises.



Activités artistiques

Donnez aux participants la possibilité d'exprimer leurs sentiments sur le thème abordé dans un module ou une activité au moyen des disciplines artistiques. Vous pouvez combiner cette activité avec une exposition ou une campagne publique, particulièrement quand il faut réaliser l'activité en plein air. Voici quelques suggestions :

- Dessiner des sentiments et créer une animation.
- Produire un collage.
- Réaliser un dessin animé.
- Utiliser divers matériaux pour créer une sculpture.
- Prendre une photographie pour exprimer un thème (voir le chapitre « Les médias, mode d'emploi »).
- Faire la chorégraphie d'un ballet.
- Réaliser un film vidéo (voir le chapitre « Les médias, mode d'emploi »).
- Écrire une chanson et composer la musique.

Introduction



Activités complémentaires

C'est une liste de suggestions pour des campagnes de collecte de fonds et de sensibilisation et pour des projets auxquels les jeunes peuvent participer. Cette section comprend également une liste de sites Internet. Certains des sites donneront des informations complémentaires sur les questions, d'autres permettront aux jeunes de participer et d'enrichir le contenu du site.

Pistes de recherche

Elles fournissent des informations utiles sur la manière de lancer leur campagne. Elles décrivent quelles recherches doivent être menées et donnent des conseils pour la préparation de questionnaires et d'entretiens.

Les médias, mode d'emploi

Une manière de faire participer les jeunes est d'utiliser les médias, en écrivant un article, en organisant une enquête d'opinion, en prenant des photographies, en réalisant un court métrage ou en intervenant à la radio et à la télévision. Le chapitre intitulé « Les médias, mode d'emploi » donne aux jeunes des conseils pour y parvenir. On ne saurait trop conseiller de visiter les pages MAGIC sur le site Internet de l'UNICEF où l'on trouvera de nombreux liens avec des initiatives d'enfants et de médias ([voir www.unicef.org/magic/bits/francais.html](http://www.unicef.org/magic/bits/francais.html)).

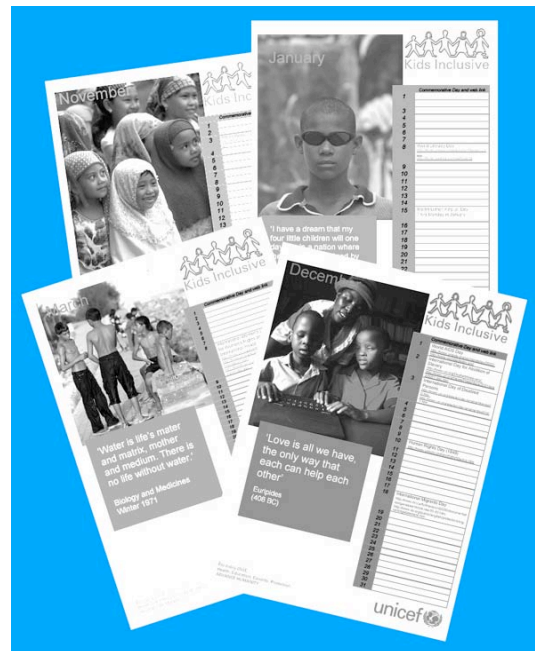
Calendrier de dates importantes

Vous trouverez dans le coffret un calendrier perpétuel de 12 mois donnant les dates de journées internationales de commémoration liées à l'exclusion et à la discrimination. Le calendrier dispose de suffisamment de place pour ajouter les dates commémoratives locales se rapportant aux thèmes du coffret pédagogique.

Citations, articles de la Convention et repères

Au début des modules, chaque témoignage est accompagné de citations, des articles pertinents de la Convention relative aux droits de l'enfant et de quelques repères. Demandez aux participants :

- d'illustrer les citations ;
- d'illustrer les articles de la Convention ;
- d'illustrer les repères ;
- de rechercher d'autres citations et repères à ajouter à la liste ;
- d'utiliser des repères ou des citations pour organiser un débat en classe sur une question donnée.



Introduction



Guide des témoignages -

Ces témoignages peuvent être utilisés seuls ou pour étayer une activité.



Exclusion – module 1

Titre	Thème
Passeport pour un avenir meilleur	L'enregistrement des naissances
Ce n'est pas facile	Les enfants chefs de famille – VIH/SIDA
Dans la rue	Les enfants des rues
Derrière les barreaux	Les enfants en détention
Je voudrais rentrer chez moi	Les enfants et la guerre
Au sommet	Les enfants placés dans des institutions
Un monde meilleur	Le droit d'exprimer ses opinions
Un petit geste	L'amitié



Filles – module 2

Titre	Thème
Une éducation, envers et contre tout	Le travail des enfants
Fais un rêve pour moi	L'éducation des filles
Appeler à l'aide	Les violences dans la famille
Achetée et vendue	La traite des enfants



Handicap – module 3

Titre	Thème
La tragédie des mines	Les dommages que les mines causent aux enfants
La vie est belle quand on en fait partie	Le droit à la vie
Les feuilles d'automne	Idées reçues sur les handicapés mentaux
Oser aimer	S'occuper d'un frère ou d'une sœur handicapé
En campagne	L'importance de la vaccination
Voir ce que je vois	Récit d'un dyslexique
Écoutez-moi !	Le droit d'être entendu(e)



Croyances et origine – module 4

Titre	Thème
Racisme et terrorisme	Racisme et terrorisme après les attentats du 11 septembre
Un travail pour moi	La discrimination à l'égard des minorités ethniques
Fière de ses deux cultures	Société multiculturelle
Tous ensemble maintenant	Groupes interconfessionnels
Itinéraire d'un demandeur d'asile	Les demandeurs d'asile/réfugiés
Derrière les barreaux	
Que le meilleur gagne	Le racisme dans le sport



Les médias, mode d'emploi

Nous sommes plus que l'avenir	Les enfants et les médias
--------------------------------------	---------------------------

Guide des activités



Introduction

	Titre	Type d'activité	Thème
①	Comme toi, comme moi	Échauffement	Ressemblances et différences
②	Les bons droits	Échauffement	Dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant
③	Entrez dans la ronde	Échauffement	Faire l'expérience de l'exclusion



Exclusion – module 1

①	Le cycle de la vie	Simulation	L'exclusion quand on ne peut pas réaliser pleinement son potentiel
②	Dépasser les stéréotypes	Simulation	Les stéréotypes
③	Vis ma vie	Simulation	Les inégalités sociales
④	Les riches et les pauvres	Simulation	L'exclusion par manque de ressources
⑤	Brimades : que pouvons-nous faire ?	Action	Les brimades



Filles – module 2

	Titre	Type d'activité	Thème
①	Stéréotypes masculins et féminins	Simulation	Les conséquences des stéréotypes sexuels
②	Vous avez dit fille ?	Information	Exemples de discrimination sexuelle
③	Les mythes sur les filles	Information	Les idées reçues sur les filles
④	À travail égal, salaire différent	Simulation	Les inégalités entre hommes et femmes au travail
⑤	Affaires privées	Action	La violence au sein de la famille



Handicap – module 3

	Titre	Type d'activité	Thème
①	Voir le handicap	Simulation	Faire l'expérience d'un handicap
②	Que voyez-vous ?	Information	Étudier les perceptions d'enfants handicapés
③	L'histoire de deux communautés	Information	Examiner les attitudes à l'égard du VIH/SIDA
④	Écriture en liberté	Action	Exprimer ses sentiments dans un poème
⑤	Comment, comment, comment ?	Action	Étudier les façons de rendre l'action possible



Croyances et origine – module 4

	Titre	Type d'activité	Thème
①	Jeu de cartes	Information	Comment devient-on réfugié
②	Le jeu de l'asile	Simulation	Les difficultés des réfugiés
③	Je crois, tu crois	Recherche	La tolérance religieuse
④	La piste transculturelle	Action	Les différentes influences culturelles dans notre société
⑤	Cher ami...	Action	Les différentes croyances religieuses
⑥	Le sport unit, le racisme divise	Action	Le racisme dans le sport

① Comme toi, comme moi²



Objectifs

- Trouver des ressemblances dans un groupe. Cette activité permet de « briser la glace » et d'apprendre les noms des participants. Dans les nouveaux groupes, utiliser des badges avec les noms de chacun.



Matériel

- Badges avec le nom de chaque participant – ruban adhésif de couleur et crayons



Durée 15 minutes



Méthode

1. Demandez à tout le monde de s'asseoir en formant un grand cercle. Vous devez être aussi dans le cercle, avec une chaise vide à votre droite.
2. Commencez le jeu de la manière suivante: « Sarah, j'aimerais que tu viennes t'asseoir à côté de moi car tu as les yeux noirs et les cheveux châains comme moi. »
3. L'étudiant(e) traverse le cercle et s'assied à côté de vous en laissant une chaise vide de l'autre côté du cercle.
4. L'étudiant(e) à gauche de la chaise vide invite quelqu'un à s'asseoir près de lui de manière semblable.
5. Continuez jusqu'à ce que presque toute la classe ait bougé.
6. Demandez aux étudiants ce qu'ils ont ressenti quand ils ont dû bouger parce qu'ils avaient quelque chose en commun avec vous.



Variante

Envoyez quelqu'un dehors parce qu'il est différent.



Compte rendu et évaluation

Demandez à tous les étudiants ce qu'ils ont ressenti quand on leur a demandé de bouger. Comment ont-ils pris le fait de devoir s'asseoir près de quelqu'un ou d'être éloigné ?

Les bons droits³



Objectifs

- Comprendre les différentes catégories des droits de l'enfant.



Matériel

- Photocopies de la Convention relative aux droits de l'enfant, sur cartes si possible (p. 7 à 11).



Durée 30 minutes



Méthode

1. Divisez les joueurs en quatre groupes et distribuez toutes les cartes au hasard, en veillant à ce que chaque groupe en ait le même nombre.
2. Chaque groupe s'occupe d'un des thèmes suivants : survie, protection, développement et participation.
3. Les joueurs doivent échanger leurs cartes avec les joueurs des autres groupes jusqu'à ce qu'ils pensent avoir tous les articles qui se rapportent à leur thème (certains articles concernent plus d'un thème).



Compte rendu et évaluation

- Demandez aux groupes d'expliquer pourquoi ils pensent que les articles qu'ils ont concernés le thème qui leur a été attribué.

3 Entrez dans la ronde⁴



Objectifs

- Comprendre ce que l'on ressent quand on fait partie d'une majorité ou d'une minorité.
- Analyser les stratégies utilisées pour se faire accepter par un groupe.
- Comprendre que parfois on préfère appartenir à la majorité et d'autres fois à la minorité.



Matériel

- Papier et crayons pour les observateurs.



Durée 15 à 30 minutes



Méthode

1. Divisez les participants en groupes de 6 à 8 personnes.
2. Demandez à chaque groupe de choisir au sein de ce groupe un « observateur » et un « étranger ».
3. Les observateurs doivent noter : ce que les personnes dans le groupe disent entre elles ou à l'étranger ; ce que les personnes dans le cercle font afin de ne pas laisser l'étranger entrer dans le groupe ; ce que l'étranger dit et fait.
4. Dites aux autres membres du groupe de former une ronde serrée en se tenant épaule contre épaule, de manière à ne pas laisser d'espace entre eux.
5. Expliquez que « l'étranger » essaiera d'entrer dans la ronde alors que ceux qui forment la ronde doivent essayer de l'en empêcher.
6. Dites à l'observateur de prendre des notes sur les stratégies utilisées par « l'étranger » et ceux qui forment la ronde ; il devra aussi contrôler le temps écoulé.
7. Après deux ou trois minutes, qu'il ait réussi ou non à entrer dans la ronde, « l'étranger » se joint au cercle et un autre participant prend sa place. L'activité est terminée quand tous les membres du groupe ont tenté d'entrer dans la ronde.

Cette activité demande beaucoup d'énergie. En principe, il ne devrait pas y avoir d'agression, à moins que les relations au sein du groupe soient mauvaises. S'il y a des signes d'agressivité, cessez l'activité et passez au compte rendu et à l'évaluation. Parlez du comportement agressif.



Compte rendu et évaluation

Réunissez les groupes pour discuter de ce qui est arrivé et des impressions des participants.

- Que ressentaient les personnes formant la ronde ?
- Qu'est-ce que cela faisait d'être l'étranger ?
- Quel type de comportement l'observateur a-t-il remarqué ?
- Dans la vie réelle, quand les participants préfèrent-ils être « l'étranger » ou appartenir à une minorité et quand souhaitent-ils être intégrés dans un groupe ou dans la majorité ?

Introduction



Notes

¹ Les comités nationaux font connaître les activités de l'UNICEF et mobilisent des fonds pour financer les programmes nationaux destinés à assurer les droits de tous les enfants.

² Inspirée d'une activité présentée dans « Creative Force » de Save the Children, Royaume-Uni.

³ Activité « A right to know », article 12, par le Comité du Royaume-Uni pour l'UNICEF.

⁴ Adapté de « Tous différents, tous égaux » kit pédagogique, Centre européen de la jeunesse, 1995, Conseil de l'Europe.

Photo de couverture du module : UNICEF/HQ00-0570/ Roger Lemoyne

Photo de couverture du coffret pédagogique : UNICEF/Alpine Fund/Garth Willis